

Une candide au sein d'un débat public : conclusions et impressions

Patricia Jean

patriciajean@wanadoo.fr

« Toute personne a le droit [...] de participer à l'élaboration des décisions publiques ayant une incidence sur l'environnement »

Charte de l'environnement de 2004, article 7.

Progressivement, une culture à la française du débat de société autour des enjeux de l'environnement s'installe dans les mœurs. Non sans mal, tant cela bouscule les données institutionnelles (« Mais, enfin..., ils m'ont délégué leurs pouvoirs... »), les habitudes technocratiques (« L'Etat et moi, on sait parce que c'est compliqué ; d'ailleurs, l'intérêt général... »), les croyances d'en haut (« Quoi ! Le peuple ne serait pas idiot ? ») et, parfois, les rapports de force.

L'un des outils les plus nouveaux est sans doute le Débat public que la Commission nationale du débat public (CNDP) – maintenant Autorité administrative indépendante – a reçu mandat, par la loi du 2 février 1995 puis celle du 27 février 2002, de mettre en œuvre. Port 2000 au Havre, ligne THT Boute-Carros ; projets de liaisons autoroutières (A 51, Francilienne, A 12...) ; lignes à grande vitesse diverses (Bordeaux – Espagne, Poitiers – Limoges...), etc., voici quelques-uns des projets soumis depuis lors à débat public. Des programmes ou des politiques ont elles aussi été mises en débat comme, récemment, la question de la gestion des déchets radioactifs de haute activité et de moyenne activité à vie longue.

L'une des caractéristiques déterminantes de cette forme de débat, c'est qu'il est organisé et conduit par une Commission particulière du débat public (Cpdp), tiers garant de médiation délégué par la CNDP, neutre sur le plan technique et indépendant.

Persuadée qu'à court ou moyen termes, les orientations de la recherche et les programmes scientifiques, pour être engagés dans de bonnes conditions, devront passer au préalable au crible de ce genre de débat, la ME&S suit avec attention ces expériences. C'est ainsi que Danielle Barrès a participé à la commission particulière de l'A 51 (liaison Grenoble – Sisteron) et que j'ai moi-même présidé celle du débat Iter (International Thermonuclear Experimental Reactor...) en Provence. Nous rendrons compte de nos expériences passionnantes dans des *Courriers* à venir.

Parmi les sept membres de la Cpdp du débat Iter en Provence, il y avait une candide, Patricia Jean-Drouart, artiste peintre. Ce sont ses impressions qu'elle livre.

Le débat Iter en Provence (<http://www.debatpublic-iter.org/>) s'est déroulé de janvier à mai 2006 (rappelons que le traité international engageant définitivement la réalisation Iter à Cadarache, sur le territoire de Saint-Paul-Lez-Durance, en Provence, n'a été signé par les partenaires internationaux que le 20 novembre 2006...). Il a été préparé durant le second semestre 2005 sur la base d'un périmètre de questionnement prédéfini par la CNDP. Et une ou deux de la vingtaine de réunions publiques furent joliment houleuses...

Patrick Legrand

Le débat public est une aventure passionnante que j'ai acceptée comme une mission à accomplir dans laquelle j'ai eu plaisir à évoluer. Pourquoi l'avoir acceptée ? Pour la curiosité et l'opportunité de l'expérience. Mon rôle ? La candide du groupe. Bien que ne sachant pas où j'allais mettre les pieds et ne connaissant pas le mode de fonctionnement d'un tel débat, mon sentiment, au début, était partagé entre l'appréhension qui était l'inconnu et cette petite phrase dans mon esprit qui disait : « vais-je être à la hauteur du rôle qui m'a été confié ? ». De plus, un débat public sur ITER en Provence, réacteur nucléaire à fusion dont le maître d'ouvrage est le CEA ! Le décor est planté. On s'imprègne du dossier de saisine, on se plonge dans tout ce qui tourne autour du réacteur et on y va...

Fonctionnement d'une Commission particulière du débat public

Mettre en place une Commission particulière du débat public est très proche d'une installation et du mode de fonctionnement d'une PME. Recherche de bureaux, travail avec des prestataires, prises de rendez-vous, mise en place d'une structure administrative, répartition des rôles de chacun, réunions, gestion d'un budget, etc.

Tout cela, dans un temps défini et court, avec un Président et six membres de la Commission particulière qui ne se connaissent pas et, qui plus est, n'ont jamais travaillé ensemble. Il faut une capacité à s'adapter et aller à l'essentiel, un esprit d'initiative, une structure de pensée stratégique et politique, savoir mettre en place rapidement tous les outils du débat. Tout va très vite et surtout tout doit fonctionner.

Les outils du débat

Une des fonctions de la Commission particulière du débat public est de mettre à disposition du public tous les outils possibles afin de donner à tous l'opportunité d'intervenir, de s'exprimer ou d'apporter un avis (organisation de réunions, lettre du débat, cahiers d'acteurs, site internet...).

Il en est un qui s'est révélé indispensable, c'est la discussion avec le public avant ou après les débats. Celui-là est très instructif car il fait appel à la relation privilégiée entre une personne du public et le membre de la Commission particulière du débat public. On s'aperçoit que de nombreuses personnes aiment s'exprimer en petit comité, sans témoin, ou discrètement, parfois par timidité ou appréhension de parler en public. Elles donnent facilement leurs avis et leurs propos sont plus francs et directs. C'est d'ailleurs de cette façon que nous apprenons, entre autres, que les gens sont en grande partie fiers de recevoir le projet dans leur région, qu'il existe une réelle confiance envers le CEA, car à ce jour aucun problème grave ne s'est produit. D'autres étaient contre le projet mais ne souhaitaient pas l'exprimer en public. Ce type de personnes assistait aux débats simplement pour s'informer sur les futurs aménagements de leur région.

Le choix d'Iter en région PACA

Bien que la France entière ait été informée du choix d'implanter Iter à Cadarache, l'information en est restée là.

Pour un projet si important, le débat public Iter en Provence a été peu évoqué, excepté par la presse locale en région PACA. Et cette même presse a parlé du débat public globalement plus sur la forme que sur le fond.

Le débat public sur Iter en Provence

Au début on sentait que le public avait subi l'euphorie du choix d'Iter en France à Cadarache. D'ailleurs les journaux avaient titré : « Et 1 ? et 2 ? et 3 » (*La Provence*, le 26 novembre 2003) ; « Projet ITER : Cadarache attend le soleil » (*Libération*, le 26 novembre 2003) ; « Il reste à gagner la finale » (*La Marseillaise*, le 27 novembre 2003) ; « La Chine vote Cadarache » (*Le Dauphiné libéré*, le 1^{er} février 2004) ; « Pour tenir un soleil au creux de la main » (*Haute-Provence Info*, le 7 janvier 2005), etc. Puis le débat public arriva.

Plus les réunions avançaient plus les questions devenaient riches et multiples. Pour un projet aussi complexe, le public n'a pas hésité à s'exprimer

oralement et sans complexe. D'ailleurs, il y a eu très peu de questions écrites durant chaque débat. Les intervenants du CEA ont donné globalement une image de « scientifiques accessibles », ce qui a pour une part facilité les échanges avec le public.

De plus en plus curieux et avide de savoir ce qui allait se passer dans sa région, ce public a montré et démontré à quel point ses préoccupations étaient nombreuses. Il y avait une réelle volonté de savoir, de mieux connaître le projet et les futurs aménagements prévus dans la région et, fort de ce constat, le maître d'ouvrage n'a pas hésité à enrichir au fur et à mesure les réponses, à coup de schémas supplémentaires, de tableaux et de chiffres.

Le public représenté par les habitants de la région était composé aussi de retraités du CEA, dont la participation a été souvent bénéfique. En effet, les nombreux points scientifiques qu'ils ont abordés ont permis d'obtenir des informations plus pointues et plus poussées. Ils ont été, à l'occasion de quelques réunions, « les experts du public » et certains avaient de réels doutes sur le fonctionnement de la machine et l'exprimaient sans entrer pour autant dans des détails purement techniques et scientifiques. D'ailleurs, globalement, tout ce qui portait sur l'aspect scientifique a été souvent expliqué clairement avec des mots simples ou des explications imagées.

Je m'attendais à des débats où le tissu associatif et des organisations diverses contribueraient plus massivement aux échanges. Or, à ma grande surprise, ceux qui y ont participé, voire même certains à leur « manière », ont apporté peu de contradictions, aucun spécialiste, ni scientifique ne s'est exprimé sur des solutions différentes. Beaucoup ont critiqué le projet Iter, mais les arguments utilisés manquaient parfois de fondement, au point que le public intervenait pour leur demander de justifier leur propos. Ce n'est pas faute d'avoir tenté de dialoguer avec eux, et souvent les seules réactions ont été des réponses agressives et non justifiées. C'était pourtant l'opportunité de développer leurs connaissances sur de nouvelles solutions et l'occasion d'informer et de sensibiliser les citoyens. Non, rien de tout cela.

Une des organisations a même annoncé qu'il fallait boycotter ce débat public, et paradoxalement, s'est servi de lui pour réaliser des cahiers d'acteurs.

En tout cas on a compris que la machine ITER n'a pas la vocation de produire de l'électricité ; que c'est une expérience sur 20 ans, et que si elle est

concluante, elle devrait donner naissance à DEMO, un autre réacteur à fusion, plus gros, qui fournirait de façon industrielle de l'énergie. Cela a été évoqué de plus en plus explicitement dans les débats alors qu'au début ce n'était pas très clair dans l'esprit des gens.

Le débat a beaucoup porté sur les inquiétudes des habitants en matière d'aménagement de leur région ; inquiétudes aussi pour leurs enfants qui représenteront la génération future et hériteront des décisions largement prises en amont. Iter a été présenté comme une « anticipation urgente » aux besoins énergétiques à couvrir pour l'avenir, pour les pays sous-développés et pour certains secteurs de l'industrie.

Je regrette à nouveau que des experts n'aient pu intervenir pour développer d'éventuelles solutions alternatives.

Des conclusions...

Chaque débat public est unique. Son fonctionnement ne dépend que de l'organisation et de la stratégie qu'ont décidé de mettre en place chaque Président et membres de la Commission

particulière du débat public. C'est une implication totale, une réelle démarche civique.

Adultes et retraités occupent souvent les salles des débats, peu de gens jeunes sont présents alors que ce sont des lieux représentatifs de la société (habitants, élus, milieux associatifs, spécialistes, travailleurs, retraités, monde de l'entreprise, hommes d'état, politiques...). À l'heure où les repères civiques disparaissent, il serait peut être judicieux pour les milieux scolaires de pratiquer, de participer ou de faire connaître l'outil démocratique et civique qu'est le débat public, d'autant que la plupart de ces projets concernent les générations futures.

...et des questions

Comment savoir que le débat public existe ? En ce qui me concerne je connaissais les enquêtes publiques mais pas les débats.

Comment faire pour participer à un débat public ? Comment postuler ? Ces questions ont été posées sur le terrain par un participant aux débats ■